

Adresse de la société populaire et de la commune d'Yerville, qui félicitent la Convention, lors de la séance du 25 prairial an II (13 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire et de la commune d'Yerville, qui félicitent la Convention, lors de la séance du 25 prairial an II (13 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 563-566;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1976\\_num\\_91\\_1\\_14565\\_t1\\_0563\\_0000\\_9](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14565_t1_0563_0000_9)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

# Séance du 25 Prairial An II

(Vendredi 13 Juin 1794)

Présidence de ROBESPIERRE (1)

La séance commence à onze heures.

3

Un membre de la commission des dépêches donne lecture de la correspondance qui suit :

1

Le citoyen Deschamps, chef de brigade, annonce que ce n'est pas lui qui commandoit à Cholet lorsque le brave général Moulin se brûla la cervelle, mais le citoyen Poché, et par conséquent que son épouse n'a point droit au secours de 1200 liv. que la Convention a décrété en sa faveur.

Renvoyé au comité des secours (2).

2

La société populaire de Roanne, département de la Loire, annonce à la Convention nationale que la commune de Roanne s'occupe sans relâche de la fabrication du salpêtre, qu'elle en a en magasin plus de cinq milliers; qu'elle espère en fabriquer à l'avenir au moins un millier par décade, et qu'elle croit avoir des artistes assez instruits pour en faire l'épuration; ce dont elle ne s'occupera qu'après y avoir été autorisée. La même lettre porte qu'à Roanne les biens nationaux se vendent toujours à un prix très considérable; qu'un domaine affermé ci devant à l'enchère 1200 liv., et estimé 29,000 liv., vient d'être vendu 182,000 liv.

L'insertion au bulletin et le renvoi à la commission des poudres et salpêtres sont décrétés (3).

La société populaire et la commune d'Yerville (1) félicitent la Convention nationale sur l'activité et l'énergie avec lesquelles elle déjoue les trames ourdies contre la liberté, applaudissent à ses travaux, et lui annoncent que les dépouilles du fanatisme ont été envoyées au district, et que leur ci-devant église est convertie en temple de la Raison; elles la félicitent sur la proclamation de l'existence de l'Être-Suprême, de l'immortalité de l'âme, et sur l'institution des fêtes décadaires; elles demandent que le comité de division fasse une réponse définitive à la demande qu'elles ont faite de transférer le chef-lieu du canton de Motteville à Yerville.

Elles terminent par le détail des offrandes qu'elles font à la patrie, consistant en 59 liv. 14 sols en numéraire, 6 chemises, 9 épauettes; 4 croix, 3 en argent et une en or; 10 bagues d'argent; une pipe cassée, en argent; 12 paires de souliers, un hausse-col et sa plaque d'argent, 51 paires de bas et un ballot de charpie. Elles envoient un procès-verbal contenant le récit d'une fête qui a été célébrée dans cette commune, et dont le but étoit de resserrer les liens qui doivent unir de vrais Républicains.

Mention honorable du don, et insertion au bulletin, renvoi, pour le surplus, au comité de division (2).

[Yerville, 2 prair. II] (3).

« Citoyens législateurs,

Les sans culottes composants la commune d'Yerville ainsi que la société populaire regenerée et épurée de la même commune réunis desprit et de sentiments s'empresse de vous faire part de l'expression de leur sentiments

(1) Seine Inférieure.

(2) P.V., XXXIX, 235. B<sup>in</sup>, 29 prair. (suppl<sup>t</sup>); J. Sablier, n° 1376; Mon., XX, 721.

(3) D IV<sup>b</sup> (Seine Inf.) nota: Reçu 58 liv. 1 s. La différence de 1 liv. 15 qui se trouve ici provient de ce que l'on a donné des pièces de cuivre étrangères que je garde et que je rendrai à un des membres qui doit revenir chercher la quittance. Ducroix, 12 prair.

(1) Mon., XX, 721.

(2) P.V., XXXIX, 234. J. Sablier, n° 1376.

(3) P.V., XXXIX, 234. B<sup>in</sup>, 25 prair. et 29 prair. (suppl<sup>t</sup>); Débats, n° 634, p. 426; J. Univ., n° 1669.

républicains : nous vous faisons part du résultat de nos travaux pour réchauffer et ranimer l'esprit des bons habitants de cette portion de la République qui avoit été refroidie par les discours et les propos insinuants des ennemis de notre liberté; nous pensons avoir fait notre devoir en rappelant des frères égarés et trompés par la malveillance nous avons vu et voyons avec joie que nos travaux n'ont point été infructueux, car nous pouvons vous assurer que la majeure partie des habitants de cette commune et environnantes sont de vrais républicains de sentiment; la découverte des complots de nos derniers conspirateurs, n'ont servi qu'à les convaincre et à reconnaître le précipice dans lequel on avoit cherché à les entretenir par des discours mensongers pour et par suite de leurs infames opérations reussir plus sûrement à nous engloutir par la contre révolution;

Citoyens législateurs, si les paisibles habitants des campagnes sont faciles à tromper, ils sont encore plus faciles à detromper; nous en avons la preuve a nos yeux, car apres avoir été detrompés nous avons vu l'indignation s'emparer de tous les cœurs, et s'écrier d'une voix unanime « perissent a jamais tous les traitres, ainsi que tous les ennemis de la République et ses faux patriotes » nous avons vu des citoyens en un mot jurer de perir plutot que de souffrir qu'il soit porté la moindre atteinte a notre chère égalité et liberté ainsi qu'a tous ses fidelles amis.

C'est apres ce foible tableau d'expression des sentiments de tous les bons habitants de cette contrée que nous sommes chargés par eux de vous les faire connoître; ainsi nous nous reunissons tous ensemble et comme de vrais républicains pour vous offrir nos vœux, nos sentiments et nos offrandes, nous vous prions de les accepter au nom de la patrie, toutes modiques qu'elles soient, et vous prions de croire que nous sommes toujours prêts a marcher a votre voix et verser jusqu'a la dernière goutte de notre sang pour le soutien de la representation nationale; nos regards ne cessent d'estre sur vous; nous vous jurons et promettons, une union éternelle, nous vous défendrons de tout notre pouvoir et nous perirons tous plutot que de souffrir, qu'il vous soit porté la moindre insulte et la moindre atteinte.

Continuez, pères de la patrie, continuez a surveiller et démasquer tous nos hypocrites ennemis, nous vous promettons que de notre coté nous ne cesserons point de les surveiller avec exactitude dans notre arrondissement, nous avons appris que les derniers conspirateurs que vous avez démasqués avec un courage digne de vous, ont tombé sous le glaive de la loy, puisse a jamais cet exemple aussi juste et aussi revolutionnaire faire trembler tout être qui auroit la pensée et l'audace de conspirer de nouveau contre notre patrie; nous vous felicitons sur le gouvernement et la marche revolutionnaire que vous avez prise pour assurer notre liberté, terrasser nos ennemis et terminer la révolution; nous en sommes d'autant plus charmés que nous veillons a ce que ces mêmes lois soient executés avec exactitude, nous vous témoignons notre joie d'avoir proclamé, la liberté des hommes de couleure par votre decret du... et qui est conforme aux vœux et aux désirs de tous les hommes libres,

enfin, continuez, peres de la patrie, vos glorieux et immortels travaux nous vous engageons a rester au poste ou la patrie vous a si heureusement placés. Pour nous, nous vous seconderons autant qu'il sera en notre pouvoir, nous veillons et nous faisons defricher les terrains incultes de notre commune et environnantes; nous nous rendons tous utiles à la société par nos travaux respectifs faits avec cœur et courage; nous souffrons en vrais républicains, bien des petites privations que les circonstances exigent aussi cest-il par cette perseverance a supporter ces mêmes privations que nous deconcerterons nos ennemis qui en sont les principaux auteurs et qui esperoient par ce moyen perfide nous mettre dans l'alternative de nous faire abandonner une cause si sublime; non jamais nous ne tomberons dans un piege pareil, nous nous contenterons de peu de chose, pour soutenir notre existence il ne nous faut que du pain et du fer pour defendre notre liberté; les projets perfides de nos ennemis passeront et s'anéantiront, mais les hommes libres resteront et ne passeront point.

Notre union de sentiments et d'esprit fait notre force, aussi, s'est elle opérée ici, avec la joye la plus marquée sur tous les visages et tous les cœurs, nous désirons qu'elle soit de même partout la République et qu'il ny aient de divisés entre les patriotes que les ennemis du bien public, les faux patriotes, les égoistes, enfin tous les mauvais sujets ennemis des hommes et de la société.

Nous vous faisons passer le proceds verbal d'une fête que nous avons fait pour operer cette union, nous ajoutons a la presente une notte détaillée de nos offrandes patriotiques tant des citoyens de cette comune que de celles environnantes; nous avons d'un consentement unanime converti les offrandes fait en assignats en acquisitions de marchandises a l'usage et a l'utilité des défenseurs de la patrie et qui ont été offertes avec instance par les marchands et ouvriers de cette commune, ce qui a été accepté de nous.

Nous vous dirons aussi que le fanatisme a disparu, ainsi que tous les ustencilles relatifs a sa célébration; nous avons envoyé toutes les argenteries et autres effets d'église au district, notre cidevant eglise nous sert presentement a dire la verité; nous nous y rassemblons tous les jours de decade pour nous instruire et éclairer tant par la lecture des loix que par la lecture de tous les papiers d'instruction publique; et par suite nous terminons cette journée républicaine par des chants d'hymnes, et chansons patriotiques.

Nous sommes bien satisfaits de votre decret relatif à la célébration des fêtes nationales; nous n'avons jamais cessé un moment de croire et reconnaître un Etre Suprême mais pas aussi méchants que les prêtres s'efforcoient de nous le faire accroire, nous pensons tres bien que tout homme juste et honnete de sentiments doit croire qu'il existe un Etre Supreme et que son ame est immortelle, aussi nous vous remercions d'un decret si juste et digne de la pensée des hommes libres; nous desirons qu'il opere dans lesprit des républicains cette unité et cette union de facon de penser si differente jusqu'a present en matiere de religion et certes si cela s'opere nous pourrons dire que nous

avons fait un grand pas vers la raison; nous attendons avec impatience toutes les instructions nécessaires pour unir les esprits et elever nos enfans dans des idées aussi sublimes afin de les preserver d'être instruits et connoître les maximes mensongeres des prêtres qui ne les avoient établies que pour tenir plus sûrement les hommes dans l'ignorance et dans l'esclavage.

Nous vous dirons aussi que nous avons établi un atelier pour la fabrication du salpêtre et qu'il est presentement dans la plus grande activité.

Beaucoup de citoyens se reunissent a nous pour vous remercier du decret provisoire que vous avez rendu relatif au district de Caudebec qui se trouve transféré a Yvetot; vous l'avez par ce decret placé d'une manière bien plus centrale et moins a porté par la position territoriale de favoriser bien des abus contraires aux interets des habitans du district et qui pouvoient se commettre facilement, si l'administration étoit mal composée.

Nous vous invitons de nous faire rendre une reponse définitive par votre comité de division qui est chargé d'une demande signée de la majorité des communes du canton de Motteville, dont nous faisons partie et relatif a la translation du chefliou de canton de Motteville a Yerville et dont suit tous les motifs de cette demande dans laditte petition présentée au comité de division.

NEUFVILLE (*présid. du C. de correspondance*),  
AUBER, LANGLOIS, AUBER (*secrét.*) [ et 1 signature illisible (*présid. de la Sté popul.*)].

[*Extrait du p.v. de la séance du 20 germ. II.*]

Les quatres commissaires nommés par la société pour faire executer le plan de la feste célébrés cejourd'huy et deu maintenir l'ordre et la marche présentés par eux et adoptés par la société sont reunis ensemble et ont fait d'après le consentement de la municipalité, sonner la cloche a la pointe du jour afin d'avertir tous les habitans que le jour alloit paroistre pour nous eclairer a célébrer une feste republicaine et aprendre a tous les esclaves la maniere dont les hommes libres jouissent de leur liberté dans leurs festes et dans leurs festins publics; ensuite les commissaires ont fait batre la caisse par tout ou il étoit urgent de le faire pour avertir tous les citoyens et citoyennes de l'heure du rassemblement; enfin l'heure arivés tous les citoyens se sont réunis au temple de la raison, les premiers venues ont chanté des himnes patriotique en attendant les autres; ensuite lors que les citoyens ont été en nombre suffisant, les commissaire se sont partages chacun a leur ordres et ont arengé tous les citoyens et citoyennes, dans l'ordre suivante, En teste étoit le commandant de bataillon un détachement de la force armés, précédés de tambours, un coq vivant porté au bout d'un esponton entouré de verdure, deux membres portant les statues de Marat et Lepelletier, l'instituteur une groupe de ses élèves, une groupe de citoyennes de lage de 18 a 30 ans, une groupe de femme, un membre de la société portant le tableau des droits de l'homme et du citoyen, deux autres membre portant des pots a fleurs et un fesseau

d'armes, quatre autres membres portant sur un branquar la pierre et le boulet de la bastille un autre membre portant la deesse de la raison, ensuite étoit la municipalité, le comité de surveillance, et la société entiere et une foule immense de citoyens et citoyennes.

Ensuite le cortège ainsi arengé a dirige la marche tout autour du Bourg et ensuite tous revenues sur la place, des sans culottes ont formé bataillon carré et ont vu avec joye planter l'arbre de la raison et de la fraternité qui a été couvert d'une infinité de rubans et de cocardes donnés par les citoyens et citoyennes presents, et aux cris de mille fois repeté vive la République, vive la Liberté, vive la montagne, vive la Convention, vive tous les vraye patriotte sans culotte, ensuite le cortège sest rendu au temple de la raison tous les citoyens et citoyennes chacuns dans leur ordres ont pris séance les membres de la société au costé gauche et les autres au costé droit, le president a occupé le fautoeüil a ouvert la seance et a accordé la parolle a l'instituteur de la commune qui a annoncé que ne cessant de propager les principes de la morale republicaine aux jeunes enfans qui lui sont confiés pour l'instruction, a demandé d'avoir la permission de faire repetter les droits de l'homme et du citoyen et autres différentes moralles a ceux de ses élèves qui les savoient par cœur ce qu'ils ont fait avec beaucoup daisance et un nombre se sont succédés les uns les autres; ensuite le citoyen Auber ayant obtenu la parolle a prononcé un discours republicain et analogue a la feste, et par suite le maire de la commune a lû un discours remply d'energies; l'heure du repas et du rafraichissement etant venu le president a levé et suspendu la seance jusqu'à quatre heures de releves, et a annoncé a tous les bons citoyens que les membres de la société alloient menger en commun et faire de chacun leur subsistance un repas fraternel et republicain, sobre et frugal et que tous bons citoyens pouvoient se joindre a eux dans le temple de la raison pour y manger en commun ce qui a été fait et observé avec des transports de joyes; en conséquence tous les citoyens ont fait leur repas en commun et fraternellement avec leurs subsistances et alimens respectifs, et avec sobriété et sagesse digne d'hommes vrayement animés de la liberté et des vertües republicaines. L'heure de la séance arrivés les commissaires de la feste ont fait sonner la cloche pour annoncer que l'heure du repas étoit finy et que l'heure de la seance étoit arrivés.

A l'instant ou tous les citoyens et citoyennes se sont rassemblés dans le temple apres en avoir rengé les tables qui avoient servi au repas le president reprend le fautoeüil et fait l'ouverture de la seance qui a été presque employés a recevoir des offrandes civiques pour le soutien de la patrie et a chanter des chansons patriotique, a la lecture des loix et autres différentes lectures et papiers publics, ensuite le president a ferme la séance et a annoncé que le peuple aloit prendre la récréation, on s'est alors transporté sur la place, a chacun des arbres de la liberté, de la fraternité, de la raison on y a formé des danses un grand nombre de chansons patriotique y ont été chantés, les cris de mille fois vive la République, vive la liberté, vive la Montagne, vive

nos sages représentants qui nous ont décrété cette feste pour nous rapeller a la raison.

Voilà, citoyens le détail de notre feste villageoise et republicaine ».

P.c.c. LANGLOIS (*adj'*), BERNARD, HYVER (*présid.*), AUBER (*secrét. greffier*).

[*Etat des dons; 2 prair. II*]

En numéraire ..... 59 # 14 s (4)  
6 chemises; 9 p. epaulettes; 4 croix 3 en argent et 1 en or; 10 bagues d'argent; 1 pipe cassée, en argent; 12 paires de souliers; 1 hausse colle et sa plaque d'argent; 51 paires de bas; un ballot de charpie.

#### 4

Le conseil-général de la commune de Carcassonne (1) écrit à la Convention nationale :

« Pères de la patrie,

Tandis que nous nous livrions à la joie vive et pure qu'inspirent à tous les ennemis de la liberté les victoires multipliées des républicains, un monstre, souillant par sa présence le sanctuaire des lois, attendoit Robespierre pour lui donner la mort, et, le soir, assassinait Collot-d'Herbois. A cette affreuse nouvelle, le premier sentiment de nos ames vivement émues s'est dirigé vers la Divinité, qui a conservé au peuple français deux de ses intrépides défenseurs. Le second a été celui de l'indignation contre le gouvernement ou la conspiration nouvelle qui en a été le bras. Eh quoi ! Hébert et Danton conspirent-ils encore du fond de leurs tombeaux ? les héritiers de leur scélératesse ne savent-ils pas que tous les cœurs des Français sont votre égide ? ignorent-ils que c'est frapper le peuple entier que de frapper un de ses représentants ? Les lâches ! ils ont fui dans les champs de l'honneur; ils se rallient autour du crime; ils rampent pendant le jour, et leur audace ne commence qu'avec les ténèbres de la nuit. Vous avez mis toutes les vertus à l'ordre du jour, ils ont mis l'assassinat à l'ordre de leur perfidie; eh bien ! nous leur répondrons par l'héroïsme de la liberté et le phlegme du courage; nous irons au-devant de leurs coups comme l'heureux Geffroy : mais que désormais nous ne soyons plus livrés à ces cruelles alarmes. Pères de la patrie, nous vous conjurons de prendre dans votre sagesse des moyens pour que les jours des représentants ne soient plus à la merci de quelques scélérats. Vos jours ne sont plus à vous, ils appartiennent au peuple : ils sont essentiels à sa gloire et à son bonheur. *Vive la République ! vive la Montagne ! périsent les assassins et les traîtres !* ».

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

(1) Aude.

(2) P.V., XXXIX, 236. (original C 305, pl. 1150, p. 21, daté du 16 prair., et signé HÉRISSE (maire), GERMAIN, GUIZARD, ALBERT cadet, SAURIOL, et une demi page de signatures illisibles); *Débats*, n° 631, p. 378; *Mon.*, XX, 727 (mentionne une seule signature : celle de E. Dupré, agent nat.).

#### 5

La société populaire de Fontenay-le-Peuple (1) demande le prompt châtement de l'infâme Lamiral, et de tous ceux qui, comme lui, oseroient attenter aux jours des représentants; elle dit qu'il n'est aucun de ses membres qui ne se trouvât honoré de la blessure du citoyen Geffroy.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Fontenay-le-peuple, 11 prair. II*] (3).

« Quand les rois et leurs ministres ne peuvent corrompre par leur or séducteur les fidèles amis du peuple, ils les font égorger. Ces monstres n'aiment qu'eux seuls, ils haïssent le peuple et assassinent ses défenseurs. C'est à ces traits que nous reconnoissons les rois coalisés contre nous. C'est eux, nous n'en doutons pas, qui ont mis dans la main de l'exécration Lamiral les armes meurtrieres qui devoient trancher les jours de Robespierre et qui ont manqué deux fois Collot-d'Herbois.

Périsent avec l'infâme Lamiral tous les auteurs et les complices de ses crimes ! Que tous les peuples de la terre qui voudroient encore un roi, connoissent enfin les rois et leurs forfaits; qu'ils fassent, comme nous, disparaître de dessus le globe les fléaux de l'humanité !

Législateurs, qu'il est vénérable à nos yeux cet ardent patriote qui ordonne à Collot d'Herbois au nom du peuple français de ne pas s'exposer à la fureur de son assassin. Il n'est pas un de nous qui ne voulût avoir dit ce qu'il a dit, qui ne voulût avoir fait ce qu'il a fait; il n'est pas un de nous qui ne se trouvât honoré de la blessure du citoyen Geoffroy; qui ne s'applaudit d'en avoir préservé un fidèle représentant du peuple. C'est ainsi que pensent toujours les vieux et solides patriotes de la Vendée éprouvés par tant de malheurs et qui en attendent le terme de la Convention nationale à laquelle ils n'ont jamais cessé de se rallier ».

Aristide DILLON (*présid.*), Benj. GAULY (*secrét.*), JUBIEN (*secrét.*) [et une signature illisible].  
(*Applaudi*).

Par une autre adresse, la même société félicite la Convention nationale sur ses travaux et sa justice qui purifient le sol de la liberté. Elle applaudit à l'épuration révolutionnaire qui a passé au creuset toutes les autorités constituées. « Périsse le perfide, dit-elle, qui tenteroit encore, sous le masque du patriotisme, d'entraver la marche d'un gouvernement fondé sur la justice et la probité, bases éternelles du salut du peuple ! ».

Elle exprime ensuite la joie que lui causent les triomphes de la République. Elle assure que la plus parfaite harmonie règne dans son

(1) Vendée.

(2) P.V., XXXIX, 237. B<sup>n</sup>, 29 prair.; *Audit. nat.*, n° 629.

(3) C 306, pl. 1164, p. 9<sup>o</sup>.